



Les deux coprésidents de l'association, Maurice Tanchoux et Walter Kindts.

Fin avril, la Maison des droits de l'enfant a organisé son assemblée générale à l'espace du Colombier à Châteauroux. Portée par la même dynamique depuis toujours, l'association développe des initiatives en faveur de l'éducation et de la jeunesse.

La Maison des droits de l'enfant en recherche de bénévoles

Devant les bénévoles et les partenaires réunis à l'espace du Colombier, les deux coprésidents de la Maison des droits de l'enfant (MDE) ont présenté des comptes à l'équilibre et le bilan des activités passées. L'assemblée générale fut aussi l'occasion de montrer le travail du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), partenaire de la MDE. L'association choisit en effet chaque année de mettre l'un d'eux à l'honneur. L'an dernier, c'était un juge pour enfants. « L'idée est de présenter des gens qu'on ne met pas souvent en avant et qui font un travail de l'ombre, explique Walther Kindts, l'un des deux coprésidents de la MDE. Le SESSAD aide par exemple des jeunes en retard physique ou psychologique à développer leur autonomie. » Dans son rapport moral, le coprésident a centré son intervention sur la notion de parole. « C'était une réelle volonté de ma part car c'est un point essentiel : le rôle des adultes vis-à-vis des enfants et l'importance de la parole donnée. » Il a ensuite détaillé le bilan des actions de la MDE.

- Accueil, conseil et orientation : la MDE constate une baisse de 30 % des dossiers traités (19 en 2016 contre 27 en 2015). Une si-

tuation qui est liée à une réorganisation du réseau des partenaires et à l'orientation des demandes vers d'autres structures. D'autre part, de plus en plus de contacts sont réalisés par internet.

- Communication : la MDE a été présente sur cinq manifestations en 2016 (salon du livre jeunesse, forum des associations,...). « On essaye d'être présents un maximum pour parler de nous mais aussi pour écouter les gens et leurs besoins », commente le coprésident.

- Bibliothèque solidaire : créée le 5 octobre dernier, son but est de faire circuler les livres et de les rapprocher des populations les plus éloignées de la lecture. Une dizaine de points relais ont déjà été installés dans l'agglomération pour distribuer les livres.

- Jeux coopératifs : activité en progression, 285 locations ont eu lieu l'an dernier.

- Accompagnement scolaire : pour la première fois, la MDE a dû inscrire trois jeunes sur liste d'attente faute d'un nombre suffisant de bénévoles pour assurer un encadrement correct. 23 enfants du niveau CP à la cinquième ont été aidés l'an dernier.

- Interventions pédagogiques : la MDE développe depuis quatre ans

le programme « violence et responsabilité des mineurs » pour faire prendre conscience aux adolescents de leur entière responsabilité morale et pénale concernant les actes qu'ils sont susceptibles de commettre pendant leur minorité. En quatre ans, 72 séances de tribunal ont été reconstituées et plus de 1 900 jeunes ont participé. « C'est eux qui réfléchissent et prennent conscience de leur responsabilité par le jeu de rôle. Le fait d'intérioriser la problématique leur permet de mieux la comprendre. » Le concept rencontre un tel succès que la MDE a également été sollicitée pour intervenir dans les écoles primaires. Une séance est bientôt prévue à l'école Jean-Zay à Châteauroux pour les classes de CE1 et CE2.

- Bénévolat : l'appel aux bénévoles et la recherche de nouvelles ressources constituent l'une des autres activités de la MDE. « On a toujours besoin de bénévoles », insiste Walther Kindts. Les subventions se font elles aussi de plus en plus rares. La Ville de Châteauroux ne verse par exemple que 300 euros d'aide à l'année à la MDE.

L'Echo - la Marseillaise - 7 Mai 2017